

Rapport Annuel 2024



الشركة الدولية للايجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing



SOMMAIRE

	PAGE
1- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT	3
A- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	3
B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE	3
C- LA PRODUCTION DE LA CIL	4
D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS	5
E- LE REFINANCEMENT	5
F- LES RÉSULTATS	6
G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	7
H- LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI	8
I- PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR	8
J- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES	9
K- L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	9
L- CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION	10
2- PARTICIPATION	10
A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE	10
B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS	10
3- ACTIONNARIAT	10
4- OPÉRATION DE RACHAT DES ACTIONS PROPRES	11
5- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	12
6- LE TITRE EN BOURSE	15
7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS	15
8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	16
9- CONTRÔLE DES COMPTES	17
10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	17
A- LES RESSOURCES HUMAINES	17
B- LA POLITIQUE SOCIALE	17
11- LE CONTRÔLE INTERNE	18



1- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT

A- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

- ❖ Dénomination : Compagnie Internationale de Leasing
- ❖ Forme Juridique : Société Anonyme
- ❖ Nationalité : Tunisienne
- ❖ Capital Social : 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 dinars de nominal
- ❖ Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis
- ❖ Téléphone : 71 33 66 55
- ❖ Fax : 71 33 70 09
- ❖ E-Mail : DG@cil.fin.tn
- ❖ Identifiant Unique : 381878S

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006.

B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE

Le secteur du leasing a poursuivi sa croissance en termes d'activité tout au long de l'année 2024. En effet, les nouvelles mises en force dans ce secteur ont enregistré une hausse de 10,3 % en 2024, passant de 1 898,2 MD en 2022 à 2 162,6 MD en 2023, puis à 2 386,4 MD en 2024.

Dans ce contexte, la CIL occupe la troisième position en termes de nouvelles mises en force, avec une part de marché de 15,7%, contre 16,4% en 2023.

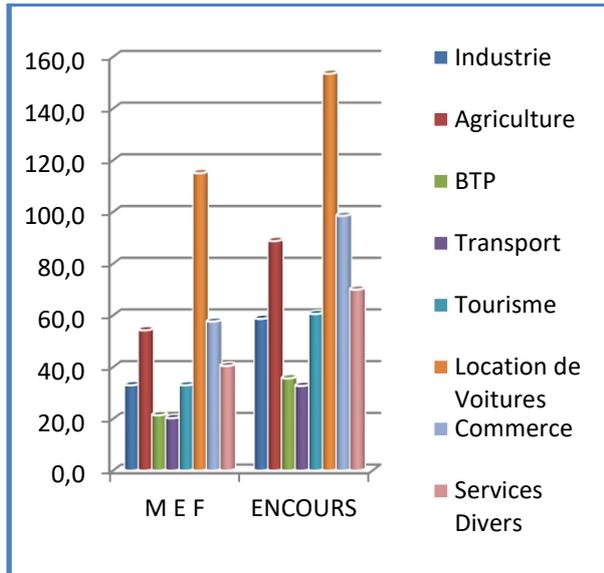
L'encours financier des sociétés de leasing a connu une augmentation de 9,5% et a atteint 4 145,4 MD à fin 2024 contre 3 785 MD à fin 2023 et 3 541 MD à fin 2022.

C- LA PRODUCTION DE LA CIL

Les mises en force ont atteint 375,1 MD au cours de l'année 2024 contre 354,9 MD au cours de l'année 2023, soit une augmentation de 20,2 MD (5,7%).

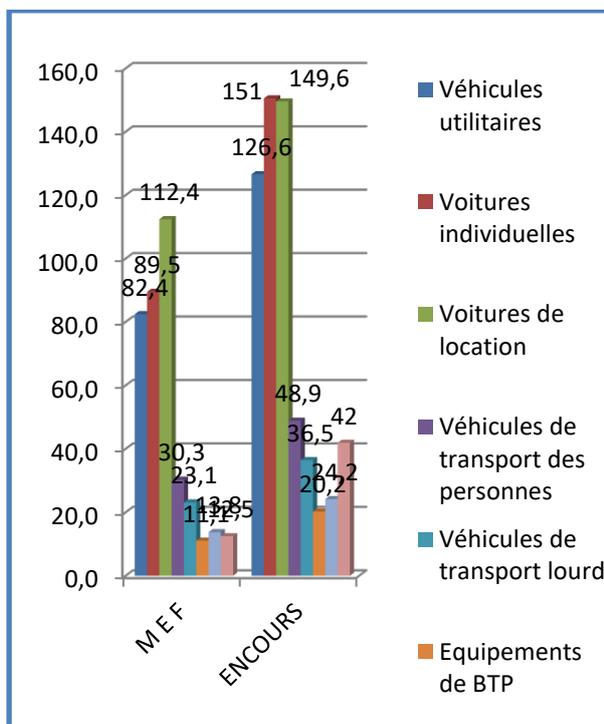
L'encours financier est passé de 554,8 MD à fin 2023 à 598,4 MD à fin 2024, soit une augmentation de 43,7 MD (7,9%).

La répartition des mises en force et de l'encours par secteur est la suivante :



Secteurs	M E F	ENCOURS
Industrie	33,0	58,7
Agriculture	54,3	88,8
BTP	21,4	35,7
Transport	20,3	32,8
Tourisme	33,0	60,5
Location de Voitures	115,0	153,5
Commerce	57,6	98,5
Services Divers	40,5	70,0
TOTAL	375,1	598,4

La répartition par type de matériel est la suivante :



Type d'immobilisation	M E F	ENCOURS
Véhicules utilitaires	82,4	126,6
Voitures individuelles	89,5	151
Voitures de location	112,4	149,6
Véhicules de transport des personnes	30,3	48,9
Véhicules de transport lourd	23,1	36,5
Équipements de BTP	11,1	20,2
Autres Équipements	13,8	24,2
Immobiliers	12,5	42
TOTAL	375,1	598,4

LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS

Au 31/12/2024, les engagements de la CIL auprès de la clientèle de leasing se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	Encours financiers	Contrat en instance de MEF	Impayés	Avances reçues	TOTAL
Créances courantes	581 484	1 194	17 543	-6 718	593 503
Créances classées	22 491	0	34 345	-450	56 386
Engagements hors bilan	25 526	0	0	0	25 526
TOTAL	629 501	1 194	51 887	-7 168	675 414

Le total des engagements de la CIL (sans engagements hors bilan) est passé de 602,499 MD au 31/12/2023 à 649,889 MD au 31/12/2024, soit une augmentation de 7,87%.

Les créances classées ont augmenté de 22,85% passant de 45,899 MD en 2023 à 56,386 MD en 2024.

Les créances radiées s'élèvent au 31/12/2024 à 2,239 MD contre un montant de 4,044 au 31/12/2023.

Le ratio des créances accrochées par rapport au total des engagements est passé de 7,32% à fin 2023 à 8,35% à fin 2024.

Le ratio de couverture des créances accrochées par les provisions est passé de 72,75% à fin 2023 à 63,27% à fin 2024.

Une dotation aux provisions collectives supplémentaire de 0,530 MD a été constatée au cours de l'exercice 2024 pour atteindre un montant de 9,379 MD et ce conformément à la nouvelle méthode de calcul prévue au niveau de la circulaire BCT 2025-01 du 29/01/2025.

D- LE REFINANCEMENT

Pour couvrir ses besoins en ressources, la CIL a cherché à optimiser le coût de ses ressources en recourant essentiellement aux crédits auprès des banques locales.

Au 31/12/2024, les emprunts et dettes rattachées se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	2023	Remb.	Utilisat.	2024	Evolution
Emprunts Obligataires	37 500	-12 000	0	25 500	-12 000
Emprunts Etrangers	111 736	-33 058	0	78 678	-33 058
Emprunts locaux (MT)	277 413	-81 535	130 000	325 878	48 465
Certificats de Leasing	56 667	-28 333	30 000	58 333	1 667
Total des emprunts à moyen terme	483 315	-154 927	160 000	488 388	5 073
Certificats de Dépôt	0	-92 000	98 500	6 500	6 500
Total des emprunts à court terme	0	-92 000	98 500	6 500	6 500
Total des emprunts	483 315	-246 927	258 500	494 888	11 573
Dettes rattachées	10 579	-10 579	9 935	9 935	-644
Emprunts et dettes rattachés	493 894			504 823	10 929

E- LES RÉSULTATS

Les intérêts et produits assimilés de leasing sont passés 80,772 MD en 2023 à 86,470 MD en 2024, soit une évolution de 5,698 MD (7,1%). Ils se répartissent comme suit :

	2024	2023
Intérêts et produits de leasing	81 640	75 567
Intérêts de retard	2 651	2 938
Autres produits de leasing	2 179	2 267
Total	86 470	80 772
Variation des produits réservés	-1 800	-2 261
Total des intérêts et produits de leasing	84 671	78 511

Les intérêts et charges assimilées supportés au titre des ressources de financement sont passés de 42,921 MD en 2023 à 47,351 MD en 2024, soit une augmentation de 4,430 MD (10,3%).

Le produit net est passé de 42,773 MD en 2023 à 45,013 MD en 2024, soit une augmentation de 2,240 MD (5,2%). Il se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2024	2023
Intérêts et produits de leasing (avant var° des agios)	86 470	80 772
Intérêts & charges assimilés	-47 351	-42 921
Produits des placements	7 532	6 742
Autres Produits	161	441
PRODUIT NET	46 813	45 034
Variation des produits réservés	-1 800	-2 261
PRODUIT NET (après produits réservés)	45 013	42 773

Les charges d'exploitation sont passées de 12,848 MD au cours de l'année 2023 à 13,537 MD au cours de l'année 2024, soit une augmentation de 0,689 MD.

(en milliers de dinars)	2024	2023
Charges du personnel	8 816	8 421
Amortissements	535	468
Autres charges d'exploitation	4 186	3 959
Total	13 537	12 848

Les charges de personnel ont enregistré une hausse de 5 % par rapport à l'exercice 2023, passant de 8,421 MD à 8,816 MD en 2024, en raison de l'augmentation salariale prévue par la convention collective du secteur.

Le coefficient d'exploitation (charges d'exploitation / produit net après agios réservés) est resté stable, passant de 30 % à fin 2023 à 30,1 % à fin 2024.

Les dotations nettes aux provisions liées à la clientèle sont passées de 4,625 MD en 2023 à 2,844 MD en 2024. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	2024	2023
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 977	9 513
Reprises de provisions	-3 258	-5 484
Dotation aux provisions individuelles	2 719	4 028
Dotation (Reprises) aux provisions collectives	530	718
Encaissement sur créances radiées	-405	-122
Dotations nettes aux provisions	2 844	4 625

Le coût du risque global (Dotations aux provisions & Agios réservés) est passé de 6,886 MD à fin 2023 à 4,644 MD à fin 2024, soit une baisse de 2,243 MD.

Le résultat net avant impôt est passé de 24,989 MD au cours de l'année 2023 à 28,200 MD au cours de l'année 2024, soit une augmentation de 12,8%.

Le résultat net est passé de 19,369 MD au cours de l'année 2023 à 19,863 MD au cours de l'année 2024, soit une augmentation de 2,5%.

F- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Les principaux indicateurs de performance de la société se résument comme suit :

	2020	2021	2022	2023	2024
Les mises en forces	205,8	274	324,6	354,9	375,1
Encours sur la clientèle	487,8	490,3	514,1	554,8	598,4
Les revenus de leasing	67,6	68,5	76,5	80,8	86,5
Les créances accrochées	37,3	36	49,9	45,9	56,4
Les provisions (individuelle & collective) et les produits réservés	35,4	35,1	39,3	42,2	45,1
Ratio Créances Accrochées	6,80%	6,5%	8,7%	7,3%	8,4%
Ratio de couverture des créances	81,37%	82,3%	62,4%	72,8%	63,3%
Les fonds propres	102,8	109,2	117,4	126,6	133,4
Les résultats nets	12,5	15,2	17,5	19,4	19,9
Créances Accrochées – Total provisions (A)	1,9	0,9	10,6	3,7	11,3
Risque Net (A) / Fonds propres	1,8%	0,8%	9,1%	2,9%	8,5%

G- LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI

Le présent rapport reflète tous les événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de son établissement. Par conséquent, il ne reflète pas les événements survenus postérieurs à cette date.

H- PRÉVISION D'ACTIVITÉS ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR

Au cours des prochaines années, la CIL vise à consolider sa part dans le marché de leasing en renforçant son équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences.

Elle veillera, par ailleurs, au maintien de la qualité du portefeuille et à accentuer l'effort au niveau de l'activité de recouvrement afin de baisser le coût du risque sur la clientèle.

Enfin, elle continuera l'optimisation de son système d'information afin d'affiner davantage ses reportings.

L'évolution prévisible du résultat de la Compagnie durant les trois ans à venir se présente comme suit :

	2024	2025 (*)	2026 (*)	2027 (*)
Intérêts et produits assimilés de leasing	84 671	91 613	95 863	98 757
Intérêts et charges assimilées	-47 351	-48 641	-49 569	-50 359
Produits des placements	7 532	5 500	5 600	5 900
Autres produits d'exploitation	161	200	230	280
PRODUITS NETS	45 013	48 672	52 123	54 578
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	8 816	9 800	10 590	11 440
Dotations aux amortissements	535	600	700	800
Autres charges d'exploitation	4 186	4 840	5 324	5 856
Total des charges d'exploitation	13 537	15 240	16 614	18 096
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	31 476	33 432	35 509	36 482
Dotations nettes aux provisions	2 844	3 234	4 079	4 207
Dotations nettes aux autres provisions	725	931	974	1003
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 907	29 267	30 457	31 273
Autres gains ordinaires	293	150	150	150
Autres pertes ordinaires	-1	-10	-10	-10
RESULTAT AVANT IMPÔT	28 200	29 407	30 597	31 413
Impôt sur les bénéfices	-6 957	-7 585	-7 893	-8 104
Contribution sociale de solidarité	-690	-867	-902	-926
Contribution Conjoncturelle	-690	-867	-902	-926
RESULTAT NET DE LA PERIODE	19 863	20 089	20 900	21 457

(*) Chiffres prévisionnels

I- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES

L'état de réalisation des prévisions annoncées de l'exercice 2024 se présente comme suit :

	2024 (R)	2024 (P)	Ecart	Commentaire
Intérêts et produits assimilés de leasing	84 671	85 200	-530	Légère baisse des autres produits de leasing
Intérêts et charges assimilées	-47 351	-45 190	-2 161	Baisse du besoin en terme de ressources.
Produits des placements	7 532	5 500	2 032	Plus-value réalisée sur certificat de dépôt et sur les actions cotées en bourse
Autres produits d'exploitation	161	150	11	Ecart non significatif
PRODUITS NETS	45 013	45 660	-647	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	8 816	9 098	-282	Maîtrise des charges de personnel
Dotations aux amortissements	535	518	17	Ecart non significatif
Autres charges d'exploitation	4 186	4 355	-169	Maîtrise des autres charges d'exploitation
Total des charges d'exploitation	13 537	13 971	-434	
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	31 476	31 690	-213	
Dotations nettes aux prov et résultat des créances radiées	2 844	4 744	-1 900	Baisse liée à la surestimation des dotations sur la clientèle.
Dotations nettes aux autres provisions	725	867	-142	Baisse liée à la surestimation des dotations sur les autres provisions
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 907	26 078	1 829	
Autres gains ordinaires	293	150	143	Apurement de divers comptes
Autres pertes ordinaires	-1	-10	9	Ecart non significatif
RESULTAT AVANT IMPÔT	28 200	26 218	1 982	
Impôt sur les bénéfices	-6 957	-5 214	-1 742	Augmentation du taux de l'IS de 5% par la loi de finance de l'exercice 2025
Contribution sociale de solidarité	-690	-595	-95	
Contribution Conjoncturelle	-690	-595	-95	
RESULTAT APRES IMPOT	19 863	19 814	144	

2024 (R) : il s'agit des réalisations de l'exercice 2024 en (mDt)

2024 (P) : il s'agit des prévisions de l'exercice 2024 en (mDt)

J- L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Il n'y a pas d'activité en matière de recherche et développement réalisée au cours de l'exercice 2024 d'une importance significative qu'on peut citer au niveau de ce rapport.

K- CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Au 31 décembre 2024, il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation.

2- PARTICIPATION :

A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE

Les participations significatives restent celles souscrites au capital de la Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse et au capital de la CIL SICAR, société d'investissement à capital risque. En effet, la CIL détient en 2024, respectivement, 99,96% et 99,99% de leurs capitaux.

B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS

Les participations significatives restent celles souscrites au capital de la Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse et au capital de la CIL SICAR, société d'investissement à capital risque. En effet, la CIL détient en 2024, respectivement, 99,96% et 99,99% de leurs capitaux.

Le portefeuille d'investissement net de la CIL (hors Dépôts et cautionnements versés) est passé de 43,430 MD au 31 décembre 2023 à 49,606 MD au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 6,176 MD.

En effet, les acquisitions de participations, souscrites dans le cadre des dégrèvements fiscaux financiers, se sont élevées au cours de 2024 à 9,802 MD, investi avant juin 2024 dans un Fonds géré par CIL-SICAR afin de servir nos engagements au titre du dégrèvement financier sur l'impôt de l'exercice 2023.

Quant aux cessions et réductions des titres et des fonds gérés, elles se sont élevées à 3,626 MD.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste « Titres de participations » et sur les « valeurs immobilisées » sont indiqués ci-après :

	Valeur Brute				Provision				Valeur Net
	2023	Diminution	Addition	2024	2023	Dotation	Reprise	2024	
Filiales et participations	4 248	-1 445	0	2 803	0	0	0	0	2 803
Titres en portage	3 108	-802	0	2 306	2 306	0	0	2 306	0
Fonds gérés	38 380	-1 379	9 802	46 803	0	0	0	0	46 803
Total Général	45 736	-3 626	9 802	51 912	2 306	0	0	2 306	49 606

3- ACTIONNARIAT :

Au 31 décembre 2024, le capital social de la Société est composé ainsi :

➤ Nombre d'action	7 000 000
➤ Nombre de droits de vote	6 749 246

Le nombre de droits de vote s'élève au 31 décembre 2024 à 6 749 246 droits vu que la société détient 250 603 actions propres et le nombre des droits d'attribution non convertis représente la contrepartie de 151 actions.

Tout actionnaire détenant 10 actions ou plus peut assister à l'assemblée générale de la société ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

Les principaux actionnaires détenant plus de 5% du capital, à fin décembre 2024, se présentent comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Société Générale Financière	2 833 675	40,48%	41,99%
Tunisian Travel Service	810 180	11,57%	12,00%
TTS Financière	637 396	9,11%	9,44%

4- CONDITION ET DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS DE RACHAT ET REVENTE DES ACTIONS PROPRES

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 aout 1999, l'Assemblée Générale du 18 avril 2024 a autorisé expressément le Conseil d'Administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de régulariser leurs cours sur le marché.

Les conditions de rachat se présentent comme suit :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2025.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital en tenant compte des titres détenus actuellement par la société.

Par ailleurs, la société doit disposer, au moment de la décision de l'assemblée générale de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions à acquérir.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2023	280 000	3 040 964
Cession de l'exercice	-29 397	-319 269
Solde au 31 décembre 2024	250 603	2 721 695

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

Le rachat et la revente de la CIL de ses propres actions ont été fait en application de la résolution du Conseil d'administration du 07 Juillet 2020 qui prévoit l'achat si la valeur de l'action en bourse est inférieure à 10DT et la revente si la valeur de l'action est supérieure à 20 DT.

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2024, 3,71% des actions en circulation.

5- ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION

A- RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société est administrée par un conseil d'administration composé de membres désignés par l'Assemblée Générale conformément à la loi et aux statuts.

La durée des fonctions d'administrateurs est de trois années renouvelables pour la même période. Tout membre est rééligible.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, suite à un décès, incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire à charge de ratification par la prochaine assemblée générale. Lorsque le nombre des administrateurs devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent immédiatement convoquer l'assemblée générale ordinaire pour combler l'insuffisance.

B- PRINCIPALES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2024 a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de 150.000.000 D et ce, avant la date de la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2024 et a autorisé le Conseil d'administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions l'émission.

C- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La société est administrée par un conseil d'administration composé de membres désignés par l'Assemblée Générale conformément à la loi et aux statuts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

❖ **President**

- Mr. Mohamed BRIGUI

❖ **Membres**

- Mr. Raouf NEGRA, représentant de la société T.T.S.

- Mr. Habib BOUAZIZ

- Mme. Héla BRIGUI HAMIDA

- Mr. Sofiène HAJ TAIEB

- Mr. Kilani ZIADI, administrateur représentant les intérêts des actionnaires minoritaires

- Mr. Eymen ERRAIS, administrateur indépendant

- Mr. Kamel LOUHAICHI, administrateur indépendant

DIRECTION GENERALE

La société est dirigée comme suit :

- ❖ **Directeur Général**
- Mr. Salah SOUKI

D- COMITÉS SPÉCIAUX ET RÔLE DE CHAQUE COMITÉ

① Comité d'audit

- ❖ **Président**
- Mr. Kamel LOUHAICHI
- ❖ **Membres**
- Mr. Raouf NEGRA
- Mme. Héla BRIGUI HAMIDA

Ce comité veille à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place, assure le suivi des travaux de contrôle, etc.

② Comité des risques

- ❖ **Président**
- Mr. Eymen ERRAIS
- ❖ **Membres**
- Mr. Habib BOUAZIZ
- Mr. Kilani ZIADI

Ce comité assure la surveillance de tous les risques auxquels la société est exposée ainsi que le suivi du respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

③ Comité de Direction

- ❖ **Membres**
 - Le président du conseil d'administration ;
 - Le directeur général ;
 - Les directeurs régionaux ;
 - Le directeur de trésorerie ;
 - Le directeur administratif et comptable.

Ce comité examine, étudie et approuve les nouveaux dossiers de financements, suit les besoins de la société en refinancement, assure un suivi de l'activité et des plans de recouvrement, examine la situation financière et les performances de la société etc.

E- LES FONCTIONS ET LES ACTIVITÉS PRINCIPALES EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Nom /Raison sociale	Fonction	Représenté par	Mandat	Adresse	Activité
M. Mohamed BRIGUI	Président du Conseil d'Administration	Lui-même	2023-2025	Tunis	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière
Tunisian Travel Service	Administrateur	M. Raouf NEGRA	2023-2025	Tunis	Directeur Administratif et Comptable du groupe TTS
Mme. Héla BRIGUI HAMIDA	Administrateur	Lui-même	2023-2025	Tunis	PDG Société « CIL IMMOBILIERE » PDG Société « CIL SICAR »
M. Habib BOUAZIZ	Administrateur	Lui-même	2023-2025	Tunis	Gérant de la société immobilière Ezzamni Administrateur à l'UIB
M. Sofiène HAJ TAIEB	Administrateur	Lui-même	2023-2025	Tunis	Directeur général de la société « La Française Investment Solutions »
M. Kilani ZIADI	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	Lui-même	2023-2025	Tunis	Retraité
M. Eymen ERRAIS	Administrateur Indépendant	Lui-même	2023-2025	Tunis	Enseignant universitaire Consultant en Risk Management auprès des bailleurs de fonds étrangers
Mr. Kamel LOUHAICHI	Administrateur Indépendant	Lui-même	2024-2025	Tunis	PDG Cap Valeur

F- LES PARTICIPATIONS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Membres	Participation dans d'autres sociétés
M ^r Mohamed BRIGUI	Société Générale Financière Société Touristique OCEANA Société « CIL IMMOBILIERE »
Mr Habib BOUAZIZ	UIB
Mr Sofiene HAJ TAIEB	La Française Investment Solutions
Mme. Héla BRIGUI HAMIDA	Société Générale Financière

6- LE TITRE EN BOURSE

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 avril 2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de dix millions (10 000 000D) de dinars, le portant à trente-cinq millions (35 000 000D) de dinars par incorporation de réserves et distribution de deux millions (2 000 000) d'actions gratuites (soit deux actions gratuites pour 5 actions anciennes), avec jouissance le 01/01/2024. Cette augmentation a conduit le nombre de titres en circulation à passer de 5 000 000 à 7 000 000 actions.

Le cours de clôture du titre CIL à la fin de décembre 2024 s'est établi à 24,9 DT contre un cours de 19,19 DT à la fin de décembre 2023. De plus, les quantités annuelles échangées sont passées de 324 800 titres pour une valeur de 6 543 mD au cours de l'année 2023 à 207 621 titres pour une valeur de 4 253 mD au cours de l'année 2024.

En ce qui concerne la capitalisation boursière, celle-ci a progressé de manière significative, passant de 80,70 MD à la fin de 2020, à 86,25 MD à la fin de 2021, à 97,5 MD à la fin de 2022, à 134,33 MD à la fin de 2023 pour finalement atteindre 174,3 MD à la fin de 2024.

7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Toutes sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.

Les bénéfices distribuables conformément aux statuts s'élèvent à 32 338 337 DT, déterminés comme suit :

Résultat net 2024	19 862 846,979
<i>Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :</i>	<i>207 020,776</i>
Total Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :	207 020,776
<i>Report à nouveau (soumis à la R/S)</i>	<i>20 441 669,047</i>
Réserves de réinvestissements devenues libres (soumis à la R/S)	2 180 800,000
Total Report à nouveau (soumis à la R/S)	22 622 469,047
Total	42 692 336,802
Réserves pour Réinvestissements exonérés	-10 354 000,000
Solde à affecter	32 338 336,802

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.



8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2021	25 000 000	2 500 000	38 087 545	3 608 663	28 264 391	(3 497 108)	6 967	15 195 102	109 165 559
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 14 avril 2022			8 104 000	700 000	6 391 102			(15 195 102)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 14 avril 2022			(3 385 835)		3 385 835				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2021					(9 500 000)				(9 500 000)
Encaissement dividendes sur actions propres					436 810				436 810
Cession d'actions propres						1 520	430		1 950
Prélèvements sur fonds social				(254 916)					(254 916)
Résultat net de l'exercice 2022								17 533 524	17 533 524
Solde au 31 décembre 2022	25 000 000	2 500 000	42 805 710	4 053 747	28 978 138	(3 495 588)	7 397	17 533 524	117 382 927
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 18 avril 2023			11 080 500	800 000	5 653 024			(17 533 524)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 18 avril 2023			(9 153 480)		9 153 480				0
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 18/04 2023	10 000 000				(10 000 000)				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2022					(11 000 000)				(11 000 000)
Encaissement dividendes sur actions propres					440 000				440 000
Cession d'actions propres						454 624	143 879		598 503
Prélèvements sur fonds social				(219 339)					(219 339)
Résultat net de l'exercice 2023								19 369 395	19 369 395
Solde au 31 décembre 2023	35 000 000	2 500 000	44 732 730	4 634 408	23 224 641	(3 040 964)	151 275	19 369 395	126 571 485
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 16 avril 2024		1 000 000	9 802 000	900 000	7 667 395			(19 369 395)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 16 avril 2024			(3 242 480)		3 242 480				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023					(14 000 000)				(14 000 000)
Encaissement dividendes sur actions propres					514 173				514 173
Cession d'actions propres						319 269	297 261		616 530
Prélèvements sur fonds social				(162 852)					(162 852)
Résultat net de l'exercice 2024								19 862 847	19 862 847
Solde au 31 décembre 2024	35 000 000	3 500 000	51 292 250	5 371 556	20 648 690	(2 721 695)	448 536	19 862 847	133 402 184

9- CONTRÔLE DES COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire a désigné les deux commissaires aux comptes suivants, remplissant les conditions légales requises, qui ont mandat de vérifier, sous leur responsabilité, la régularité des états financiers de la société et leur sincérité conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

- ❖ **Groupement de sociétés d'expertise comptables : Universal Auditing & « CNBA TUNISIA » membre du réseau international « UHY INTERNATIONAL »**
Résidence Raoudha - n°152 - Rue du Lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053, Tunis, Tunisie
- ❖ **PROAUDIT**
Rue Abou Hamed El Ghazali – Immeuble les Chalets 2ème Etage, Apt. 21 Mont-Plaisir , 1073, Tunis, Tunisie

10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

A- LES RESSOURCES HUMAINES.

Le personnel de la CIL est composé de 98 personnes, réparti comme suit :

	2023	Départs	Recrutements	2024
Cadres et encadrement	88	6	6	88
Agents d'exécution	6	0	0	6
Agents de service	5	1	0	4
TOTAL	99	7	6	98

B- LA POLITIQUE SOCIALE

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale de la société, notamment à travers :

- 1- La mise en place d'un programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence.
- 2- La motivation et la fidélisation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un Fonds Social alimenté par les bénéfices de la société et qui permet d'octroyer un ensemble de prêts et d'alimenter les fonds de l'amicale de la CIL, créée pour subventionner les œuvres sociales réalisées au profit du personnel.
- 3- L'encouragement des employés de la CIL à travers des mécanismes d'incitation par rapport aux objectifs de réalisation en termes de mises en force et de recouvrement.

11- LE CONTRÔLE INTERNE

La CIL a mis en place un ensemble de procédures de contrôle interne de nature à minimiser les différents risques auxquels elle est exposée.

L'objectif de la Compagnie est ainsi, de disposer en premier lieu d'un système de contrôle interne efficace permettant de réviser périodiquement les procédures appliquées et d'apprécier leur efficacité par rapport à l'évolution de l'activité en contrôlant leur bonne application. Ce système vise principalement les objectifs suivants :

- ✚ S'assurer que les opérations réalisées par la Compagnie sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires, et sont conduites de façon prudente et appropriée en accord avec la politique arrêtée par la Direction ;
- ✚ Assurer la protection et la sauvegarde des actifs de la Compagnie contre les risques inhérents à l'organisation et à l'activité de leasing, notamment les risques liés aux irrégularités, erreurs et fraudes qui pourraient survenir ;
- ✚ Garantir l'obtention d'une information financière complète, fiable, en accord avec les règles prévues, et dans les délais requis.

La CIL ayant un seul produit « le leasing » peut être exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Elle peut être exposée, aussi, à d'autres types de risques tels que le risque de taux, le risque de liquidité et le risque opérationnel. Pour ces raisons, tous les organes de gouvernance de la Compagnie veillent à garantir la compatibilité des risques pris, avec les objectifs de performance et de rentabilité, ainsi que les règles prudentielles. Ils veillent ainsi à :

- ✚ S'assurer que tous les risques auxquels la Compagnie est confrontée sont bien identifiés et couverts ;
- ✚ Identifier, recenser, quantifier et analyser les risques liés à l'activité de la Compagnie ;
- ✚ Mesurer les résultats et les performances et définir la matrice risques-rentabilité.

Afin de remédier au risque de crédit, la préoccupation majeure des activités de l'audit interne est de contrôler les dossiers commerciaux et les procédures d'octroi des crédits. Il s'agit donc de contrôler et de revoir les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différents responsables autorisés et impliqués dans la gestion du risque de crédit (approbation, engagement, désengagement). Ce risque est contrôlé, aussi, à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Dans le cadre de l'amélioration du processus de décision d'octroi des crédits à la clientèle et pour une meilleure gestion du risque de contrepartie, la CIL a amélioré depuis 2017 son outil de Scoring en l'intégrant au niveau des habilitations et la définition des pouvoirs décisionnels. Cet outil servira, ainsi, pour l'ensemble des parties prenantes de la CIL, comme étant un outil d'aide à la décision relative à l'octroi de crédit et permettra à la CIL l'optimisation de l'efficacité de prise de décision, l'automatisation des études des dossiers de crédit et l'accélération du processus d'octroi des crédits à la clientèle.

La CIL est, en outre, exposée au risque de taux du fait qu'une partie de ses emprunts sont à taux variable, alors que ses emplois sont pour leur majorité à taux fixe. Dans ce cadre, la CIL a prévu au niveau de ses nouveaux contrats de leasing des clauses permettant de réviser le montant des intérêts facturés au client en fonction du changement du TMM, afin de limiter les risques d'une variation importante du TMM.

Par ailleurs, la compagnie gère ce type de risque corrélativement avec le risque de liquidité mentionné ci-dessous tout en maintenant une politique prudente en terme d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client.

Le risque de liquidité s'entend comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances. La maîtrise de ce risque consiste à contrôler la duration moyenne, aussi bien, des emplois que des ressources, et ce, en s'assurant que le remboursement des crédits est plus court que le remboursement des emprunts.

Pour la gestion du risque opérationnel, le conseil d'administration de la CIL a procédé, au cours de l'exercice 2012, à la constitution d'un comité ad hoc appelé « Comité des Risques » afin d'analyser et de surveiller l'exposition de la Compagnie à tous les risques qui lui sont inhérents, y compris les risques opérationnels.

Ce comité assure, ainsi, la conception et la mise à jour de la stratégie de gestion des risques au sein de la CIL, et ce, en collaboration avec le responsable de l'organisation chargé de la surveillance et du suivi des risques.

Par ailleurs, pour la maîtrise des risques opérationnels, des contrôles préventifs ont été inclus dans les applications informatiques, notamment le logiciel qui traite les opérations de leasing au sein de la Compagnie. Ces contrôles sont bloquants quand le risque maximum toléré est atteint et l'opérateur ne peut passer à l'opération suivante que si toutes les conditions requises sont satisfaites.

La cohérence et l'efficacité de l'ensemble de ces moyens sont contrôlées par la Direction Générale et sont suivis via un système d'autocontrôle, réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, et exercé par chaque responsable dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction.

Notons, enfin, que tous ces contrôles instaurés sont consignés dans les textes des procédures (Manuel de procédures, Structures organisationnelles et Fiches de fonction) et/ou intégrés dans les logiciels informatiques.

